

## LA CERTIFICATION DE VOTRE PRODUCTION

Le certificat "Audiovisuel responsable" est délivré par OptiCarbO, structure de conseil et d'accompagnement dans la transition environnementales des métiers de l'audiovisuel. C'est une initiative innovante visant à reconnaître et à promouvoir le début de l'engagement d'une production en matière de responsabilité environnementale.



Ce certificat s'adressent aux producteurs qui initient une démarche de compréhension de l'empreinte écologique de leurs contenus. C'est pourquoi il est délivré sur la seule condition de réalisation d'un profil carbone du programme par OptiCarbO comme première action positive dans le devoir d'agir à la préservation de l'environnement. Ce profil est réalisé sur des outils homologués par CNC.

Le certificat est strictement délivré au programme et non à la structure. Il peut être utilisé sur tous supports de communication et du diffusion du contenu pour une durée de douze mois après son obtention.

Adoptez la certification « Audiovisuel Responsable » pour démontrer aussi la volonté de vos commanditaires et annonceurs à s'engager à vos côtés pour une fabrication de contenus qui s'inscrit dans un avenir plus vert et plus responsable de l'industrie audiovisuelle.

Renseignements : Rémy Dupont 06 37 79 58 05